## Vente véhicule

Par CecileEmilie
Bonjour, mon ex à vendu notre voiture via un garage (dépôt-vente), sans mon accord. J'étais titulaire de la carte grise et mon ex co-titulaire, la vente c'est effectué sans ma signature et sans mon accord . Est ce normal ? Le garage et mon ex avaient-ils le droit de faire cette vente de cette manière ? Nous n'étions ni marié, ni pacsé.
Par Zénas Nomikos
Bonjour,
vous pouvez porter plainte au pénal pour vol. Sur la procédure : [url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm]https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm[/url]
Par osram
Bonjour,
le fait que votre nom figure sur la CG ne signifie pa que le véhicule vous appartient.
Le propriétaire est celui ou celle dont le nom figure sur la facture d'achat pour un véhicule neuf ou l'acte de cession pour un d'occasion.
Par CecileEmilie
Il figure sur l'acte de cession également